



Vincent Locas, avocat

Chef, Prévention et gestion des litiges

Affaires juridiques et réglementaires

Ligne directe : (514) 598-3324

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : vincent.locas@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 15 février 2022

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : 10^e demande réamendée relative au dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire d'Énergir

Notre dossier : 312-00669

Dossier Régie : R-3867-2013 – Phase 2B

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint les réponses d'Énergir aux demandes de renseignements de la Régie de l'énergie et des intervenants relativement au volet 2 de la phase 2B du dossier mentionné en objet, soit les pièces Gaz Métro-12, Documents 15 à 18. Énergir dépose également une liste révisée de pièces.

Par ailleurs, pour faire suite à la décision D-2022-005 rendue le 24 janvier 2022 dans le cadre du volet 1B de la phase 2B du présent dossier, Énergir dépose une 10^e demande réamendée.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Vincent Locas*

Vincent Locas

VL/mb

p. j.